

Le Président

S.E.M Claude Bartolone
Président de l'Assemblée Nationale Française

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENTE	
DATE D'ARRIVÉE	29/7/16
N°	6100

Monsieur le Président,

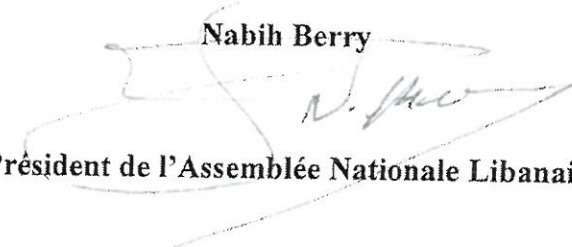
Permettez-moi, au nom de l'Assemblée Nationale Libanaise et en mon propre nom, de confirmer notre ferme condamnation pour le crime terroriste atroce qui a eu lieu à Nice, et qui a visé la sécurité, la stabilité et la prospérité de votre pays ami.

Ce crime nécessite une alerte internationale et une action commune concrète afin de combattre le terrorisme au Moyen orient et Afrique du Nord en particulier, et dans le monde entier, en vue de prévenir ses points d'appui et les centres de planification de son terrorisme international.

Au Liban, nous nous tenons à côté de la France et nous soutenons ses mesures, tout en vous adressant nos condoléances les plus sincères pour les victimes, et en souhaitant une convalescence rapide pour les blessés.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Nabih Berry


Président de l'Assemblée Nationale Libanaise